

Version 1/08

Révisée le:
23.01.2008

Feuille de garde contenant les suppléments
nationaux à la feuille des données de sécurité UE

DOWPER / PURE POWER



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 9

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.: Dowper / Pure Power / (1144.70.00)

Utilisation: Solvant

Données concernant fabricant/fournisseur:

Fournisseur / Importateur CHEMIE AG

Adresse alte Tiefenastr. 4d

Code postal / lieu CH-3048 Worblaufen

No téléphone 031 / 921 44 88

No téléfax 031 / 921 54 79

Les responsables MM. P. Gerster / R. Arnold

Adresse courriel / site internet info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch

No d'appel en cas d'urgence 044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich
Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 14 06 03



Fiche de Données de Sécurité

Dow France S.A.S.

Nom du produit: DOWPER* Pure Power

Date de révision: 2008/01/23

Date d'impression : 04 Jul
2008

Dow France S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit

DOWPER* Pure Power

Domaine d'utilisation de la substance/préparation :

Solvant industriel. Dow n'approuve pas la vente directe de ce produit au grand public.

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow France S.A.S.

23 Avenue Jules Rimet

93631 La Plaine St Denis Cedex

France

Information aux clients :

+32-3-450-2240

Pour toute question au sujet de cette SDS, veuillez contacter : SDSQuestion@dow.com

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :

03-88-53-36-76

Contact local en cas d'urgence:

00 33 388 533 676

ORFILA: 01.45.42.59.59

2. Identification des dangers

Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les composants

Composant	Quantité	Classification	Numéro CAS	Numéro CE
Tétrachloroéthylène	> 99,0 %	Canc. Cat. 3: R40; N: R51, R53	127-18-4	204-825-9

Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste(insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Consulter un médecin et/ou transporter au service des urgences.

Information à l'usage du médecin: Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Parce qu'une absorption rapide par les poumons peut se produire si le produit est aspiré, ce qui peut provoquer des effets sur tout le système, la décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Une exposition peut intensifier «l'irritabilité» du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques tels que l'épinéphrine à moins de nécessité absolue. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. La consommation d'alcool avant ou après l'exposition peut accroître les effets nocifs. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

État de santé aggravé par l'exposition: Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Ce produit ne brûle pas. Lorsqu'il est exposé au feu provenant d'une autre source, utiliser un agent extincteur adéquat pour ce type de feu.

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Ce produit ne brûle pas. Combattre l'incendie pour les autres produits qui brûlent.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, ce produit peut se décomposer. Se référer à la Section 10 - Décomposition thermique.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Petits déversements : Absorber avec des matières telles que : Bentonite. Sciure de bois. Argile. Gros déversements : Si possible, contenir le produit déversé. Si possible, récupérer le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Les contenants appropriés comprennent : Fûts métalliques. Pour plus d'information, consulter la section 13, considérations relatives l'élimination.

Précautions personnelles: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7, Manipulation.

Précautions environnementales: Le produit coulera au fond de l'eau. Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

7. Manipulation et entreposage / stockage

Manipulation

Manipulation générale: Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tous contacts avec la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Afin d'éviter des émissions sauvages, évacuer les vapeurs du contenant dans le réservoir d'entreposage. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et des concentrations létales de vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas, clos et non ventilés comme les réservoirs, les fosses, les petites pièces et même dans l'équipement (appareils à dégraisser) utilisé pour le dégraissage de pièces métalliques. Ne pas pénétrer dans ces endroits clos où l'on soupçonne la présence de vapeurs de ce produit à moins d'utiliser un appareil respiratoire spécial et qu'un observateur soit présent pour aider au besoin. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S'il y a lieu, consulter l'étiquette du produit pour toute information spécifique à la manutention des contenants. Voir la Section 8, CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE.

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil ou des rayons ultraviolets. Ne pas entreposer dans ce qui suit : Aluminium. Alliages d'aluminium. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes Dow ou le service client. Demander la brochure sur le produit.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Tétrachloroéthylène	France	VME	335 mg/m ³ 50 ppm Valeur indicative (VL)
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm IBE
	ACGIH (USA)	VLE	100 ppm IBE

Une notation IBE qui suit la valeur limite d'exposition indique qu'il s'agit d'une valeur se référant à l'évaluation des résultats de suivi biologique considérée comme un indicateur de l'absorption d'une substance par toutes les voies d'exposition.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité. Les lunettes de sécurité doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

-Protection des mains: Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Alcool polyvinylique ("PVA"). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374)

sont recommandés. **AVERTISSEMENT** : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Dans les endroits clos ou mal ventilés, porter un appareil respiratoire autonome, ou un appareil à adduction d'air avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant : Filtre anti-gaz contre les composés organiques (point d'ébullition > 65 °C) , type A.

Ingestion: Éviter l'ingestion, même de très petites quantités ; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail ; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. A n'utiliser que dans des systèmes clos ou avec une ventilation d'extraction locale s'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables. Les systèmes d'échappement devraient être conçus de manière à déplacer l'air loin des sources de vapeurs ou d'aérosols ainsi que des gens qui travaillent à cet endroit. Possibilité de concentrations mortelles dans les endroits où la ventilation est insuffisante.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Point d'éclair - coupelle fermée	<i>Tag, coupelle fermée ASTM D 56 Néant</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Sans objet. Supérieure: Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Incombustible
Tension de vapeur	1,73 kPa @ 20 °C <i>Bibliographie</i>
Point d'ébullition (760 mm Hg)	121 °C <i>Bibliographie</i> .
Densité de vapeur (air = 1)	5,76 <i>Bibliographie</i>
Densité (H₂O=1)	1,619 25 °C/25 °C <i>Bibliographie</i>
Point de congélation	-22 °C <i>Bibliographie</i>
Point de fusion	Sans objet.
Solubilité dans l'eau (en poids)	0,015 % @ 25 °C <i>Bibliographie</i>
pH	Sans objet.
Masse moléculaire	165,8 g/mol <i>Bibliographie</i>
Viscosité cinématique	0,52 mm ² /s @ 25 °C <i>Estimation</i>

10. Stabilité et réactivité

Stabilité/instabilité

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7, Entreposage.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. Éviter les flammes nues, les arcs de soudure, ou toutes autres sources de température élevée qui provoquent une décomposition thermique. Éviter la lumière directe du soleil ou les sources ultraviolettes.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit : Bases fortes. Oxydants forts. Éviter le contact avec les métaux tels que : Poudres de zinc. Poudres d'aluminium. Poudres de magnésium. Potassium. Sodium. Éviter un contact non intentionnel avec ce qui suit : Amines.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Décomposition thermique

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter : Chlorure d'hydrogène. Les produits de décomposition peuvent comprendre des quantités infimes de ce qui suit : Chlore. Phosgène.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions ; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons, entraînant une absorption rapide et des lésions à d'autres systèmes de l'organisme.

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants : DL50, rat > 5.000 mg/kg

Contact avec les yeux

Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire. Les vapeurs à faibles concentrations peuvent provoquer une irritation des yeux ; ces concentrations sont facilement atteignables à température ambiante.

Contact avec la peau

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Des contacts répétés peuvent provoquer des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent comprendre douleur, rougeur locale importante, enflure, et lésions aux tissus. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Absorption cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

La DL50 n'a pas été déterminée.

Inhalation

Dans des endroits clos ou mal ventilés, les vapeurs peuvent s'accumuler facilement et provoquer l'inconscience et la mort. Des étourdissements peuvent survenir à 200 ppm de perchloroéthylène ; une augmentation progressive des concentrations peut également provoquer irritation nasale, nausées, perte de coordination, ivresse, et au-delà de 1000 ppm, perte de connaissance et même la mort. Une exposition par inhalation, unique et brève (quelques minutes), à des concentrations supérieures à 6000 ppm de perchloroéthylène peut être immédiatement fatale. Sur la base d'une analogie structurale et/ou de données discutables obtenues chez l'animal, une surexposition peut potentiellement accroître la sensibilité à l'épinéphrine et l'irritabilité du myocarde (rythme cardiaque irrégulier). La consommation d'alcool avant ou après l'exposition peut accroître les effets nocifs.

Toxicité à doses répétées

Pour le ou les principaux composants : Chez les humains on a noté des effets sur les organes suivants : Système nerveux central. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants : Reins. Foie. Les observations sur des animaux comprennent: Effets anesthésiques ou narcotiques.

Toxicité chronique et cancérogénéité

Chez certaines souches de rats et de souris, le perchloroéthylène a augmenté l'incidence de tumeurs. D'autres études sur l'inhalation à long terme n'ont toutefois pas montré de réaction tumorigène. Les données sur les humains sont limitées et n'ont pas établi de relation entre l'exposition au perchloroéthylène et le cancer. Lorsqu'il est manipulé selon les recommandations, le perchloroéthylène ne devrait pas constituer un risque de cancer mesurable pour les humains.

Toxicité pour le développement

Pour le ou les principaux composants : N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

Toxicité pour la reproduction

Chez les animaux, des études sur un ou des composants ont révélé des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.

Toxicologie génétique

Pour le ou les principaux composants : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

12. Informations écologiques

DEVENIR CHIMIQUE

Données pour le composant: **Tétrachloroéthylène**

Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Constante de la loi d'Henry (H): 1,49E-02 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3,4 Mesuré

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 137 - 1.685 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 25,8 - 77; carpe (Cyprinus carpio); Mesuré

Persistance et dégradabilité

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène). Le taux de biodégradation dans le sol et/ou dans l'eau peut augmenter avec l'accoutumance.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
11 %	28 jr	Test OCDE 301C

Demande théorique en oxygène: 0,19 mg/mg

ÉCOTOXICITE

Données pour le composant: **Tétrachloroéthylène**

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), dynamique, 96 h: 4,8 - 5,8 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h: 3,2 - 123 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, algues: 10,5 - 509 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

Ce produit, lorsqu'il est mis au rebut sans avoir été utilisé et non contaminé doit être traité comme un déchet dangereux selon la Directive 91/689/CEE. Toutes les pratiques en matière d'élimination doivent être conformes à toutes les lois nationales et provinciales et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Pour des produits utilisés, souillés et résiduels, des évaluations complémentaires peuvent être exigées. Ne pas rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau. ELIMINATION DE L'EAU DE CONTACT : L'eau de procédé en contact avec le solvant et/ou l'eau des séparateurs ou de l'équipement de distillation doit être traitée comme un déchet dangereux. Ne pas rejeter l'eau des séparateurs dans le réseau de collecte des eaux.

14. Informations relatives au transport

ROUTE & RAIL

Désignation exacte pour l'expédition: TÉTRACHLORÉTHYLÈNE

Classe de risques: 6.1 Numéro d'identification: UN1897 Groupe d'emballage: GROUPE D'EMBALLAGE III

Classification: T1

Code Kemler: 60

Numéro Tremcard: 61S1897

MER

Désignation exacte pour l'expédition: TETRACHLOROETHYLENE

Classe de risques: 6.1 Numéro d'identification: UN1897 Groupe d'emballage: GROUPE D'EMBALLAGE III

Numéro EMS: F-A,S-A

Polluant marin: Oui

AIR

Désignation exacte pour l'expédition: TETRACHLOROETHYLENE

Classe de risques: 6.1 Numéro d'identification: UN1897 Groupe d'emballage: GROUPE D'EMBALLAGE III

Instruction Emballage Cargo: 612

Instruction Emballage Passager: 605

VOIES DE NAVIGATION INTERIEURES

Désignation exacte pour l'expédition: TÉTRACHLORÉTHYLÈNE

Classe de risques: 6.1 Numéro d'identification: UN1897 Groupe d'emballage: GROUPE D'EMBALLAGE III

Classification: T1

Code Kemler: 60

Numéro Tremcard: 61S1897

15. Informations réglementaires

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Ce produit figure dans l'inventaire EINECS.

Classification CE et informations sur l'étiquetage utilisateurs.

Symbole de danger :

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers :

R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

S23 - Ne pas respirer les vapeurs.

S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la Fiche de Données de Sécurité.

Nom chimique Tétrachloroéthylène
(Etiquetage CE) (Numéro CE 204-825-9)

France. Tableaux des maladies professionnelles Tétrachloroéthylène Tableau : 12

16. Autres informations**Phrases de risques dans la section Composition**

R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Révision

Numéro d'identification : 56534 / 3006 / Date de création 2008/01/23 / Version : 2.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Dow France S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.